

## **Homélie 5<sup>ème</sup> dimanche de carême.**

*Is 43, 16-21 / Ps : 125, 1-2ab, 2cd-3, 4-5, 6 / Ph 3, 8-14 / Jn 8, 1-11*

La rencontre de l'évangile de saint Jean nous propose ici, en mettant face à face les scribes et les pharisiens d'un côté, Jésus de l'autre, et la femme adultère au milieu, pose avec une acuité particulière la question de la miséricorde. On nous dit souvent peut-être parce que nous faisons souvent l'expérience d'une miséricorde à bon marché, que la miséricorde est une faiblesse, parce qu'elle ignore où elle feint d'ignorer le mal qui se tapit au cœur de l'homme. On a l'impression que beaucoup de réserves sur la miséricorde sont plus inspirées par le désir de gommer les difficultés que par la volonté de les affronter et d'y remédier.

L'avantage (si l'on peut dire) que présente le cas de la femme adultère, c'est que le fait reproché ne prête pas à contestation : elle a été prise en flagrant délit. Personne, même pas elle, ne soutient le contraire ni n'émet le moindre doute. La faute est caractérisée, publique, notoire. Les scribes et les pharisiens sont fondés à poser une seule question, qui est de savoir ce que prévoit en pareil cas la Loi transmise par Moïse, et la réponse est que l'adultère doit être puni de la lapidation.

Toute sa vie publique, Jésus a annoncé le pardon des péchés en se faisant proche de celles et ceux que tout le monde accusait, y compris des pécheurs publics par exemple les publicains, ces collecteurs d'impôts pour Hérode et pour les Romains. Comment va-t-il réagir ? va-t-il réfuter le Loi ou bien va-t-il l'accepter ? Nous le sentons bien, ce débat ne concerna pas seulement la femme adultère, Jésus et les pharisiens. Il nous concerne tous dans la mesure où tous, à un moment ou à un autre, nous sommes confrontés à des situations de faute et de culpabilités réelles, constatées et incontournables.

Aussi la manière dont Jésus va réagir doit-elle nous ouvrir des perspectives sur nos propres réactions. Or la réaction de Jésus, c'est de ne pas entrer dans le débat qui lui est proposé, mais de retourner la situation. C'est-à-dire de nous placer dans la position non pas de juger la femme pécheresse, mais de nous demander si nous-mêmes, nous ne sommes pas pécheurs. Autrement dit, de prendre au mot les accusateurs pour les inviter à se soumettre eux-mêmes au jugement qu'ils portent.

En méditant sur ce passage de l'Évangile, je ne pouvais pas m'empêcher de penser à un travers de la société dans laquelle nous vivons, qui se transforme de plus en plus souvent en société d'accusateurs, et de me demander d'où vient cette virulence accusatrice. D'où vient cette volonté de toujours trouver non seulement des responsables, mais surtout des coupables ? Qu'il s'agisse d'actes mauvais, comme c'est le cas de cette femme, et comme c'est le cas d'un certain nombre de gens autour

de nous ; ou bien qu'il s'agisse d'évènements dont personne n'a voulu la réalité, mais qui sont arrivés quand même ; ou encore qu'il s'agisse même d'évènements naturels.

Si vous écoutez les radios, regardez les télévisions et lisez les journaux, ne serait-ce qu'une fois de temps en temps, sinon tous les jours, vous ne pouvez pas être frappés de cette réaction qui est presque un réflexe pavlovien : dès qu'il y a un accident, on se soucie à peine des victimes et on cherche aussitôt qui va pouvoir être accusé. Et si par hasard, il arrivait qu'il y ait un trou dans le dispositif des accusations, on se dépêche de faire une nouvelle loi pour être sûr que, la prochaine fois, les coupables n'échapperont pas au châtiment.

Face à ce réflexe si pharisien de notre société, qui consiste à s'ériger en juge de la faiblesse des autres, je ne peux m'empêcher de penser : Qu'avons-nous à cacher ? Que voulons-nous oublier ? Qu'est ce que cet esprit vindicatif cherche à passer sous silence ? C'est cela que la parole du Christ met en lumière. Il ne s'agit pas d'entrer dans le débat de savoir jusqu'à quel point cette femme est coupable et doit donc être exécutée. Il s'agit de demander aux accusateurs qui d'entre eux est innocent. « Que celui d'entre vous qui est sans péché, lui jette le premier la pierre » (verset 7), c'est-à-dire qu'il assume la responsabilité de sa lapidation.

Jésus fait ressortir ainsi que la logique de l'Évangile n'est pas une logique de mise en accusation, mais de mise en responsabilité. Le Christ ne se joint pas aux accusateurs, mais il appelle les accusateurs à prendre conscience de leur propre responsabilité.

Ceci ne veut pas dire, comme vous l'avez entendu à la fin de ce récit, que Jésus approuve l'adultère, ni qu'il encourage la femme à continuer. Ce passage de l'Évangile est utilisé dans le sens d'une interprétation erronée quand on dit : « Regardez le Christ, qui pardonne à la femme adultère ! » Il lui pardonne et il ajoute : « Va, et ne pèche plus (verset 11). Ce qui signifie qu'elle n'était pas innocente. Il ne dit pas qu'elle a bien fait de vivre l'adultère ; il l'invite à vivre autrement.

Ainsi, nous sommes invités d'abord non pas à scruter notre environnement pour y détecter les pécheurs et leur appliquer la rigueur des lois, mais à faire un retour sur nous-mêmes pour nous interroger sur le péché qui est en nous et que nous laissons plus ou moins prospérer, avec plus ou moins de complicité et de passivité. Le Christ nous invite tous à nous reconnaître pécheurs et à appeler la miséricorde de Dieu. Il ne nous invite jamais à devenir les accusateurs de nos frères.

*Amen.*

*Abbé Jean-Louis Mothe.*